

Bulletin municipal

Janvier 2017

N°5

Les Brèves

Lagarde-Enval

Drone2vues



LAGARDE-ENVAL

Mairie - Le Bourg - 19150 LAGARDE-ENVAL

Tél : 05 55 27 13 68 - Fax 05 55 27 33 06

Courrier : lagarde-enval@wanadoo.fr



www.lagarde-enval.fr

Sommaire

• Le mot du Maire	p1
• Au conseil municipal	p2
• Commission publique	p3
• Le City Stade	p3
• Le recensement	p4
• Sur les traces de nos ancêtres	p4
• Anciens combattants et club des Gardillous	p5
• Gymnastique et Loto	p6
• Pétanque	p7
• Bar associatif, Souris Verte et Société communale de Chasse	p8
• Point-Livres	p9
• Etat Civil	p9
• Infos pratiques	p10
• Du côté de L'Agglo	p11

Le mot du Maire

Samedi 7 janvier, accompagné des deux conseillers départementaux, Stéphanie Vallée Prévôté et Roger Chassagnard, Daniel Ringenbach, maire de Lagarde-Enval, a entretenu la tradition avec la présentation des vœux à la population.

Devant une bonne centaine d'administrés, le maire s'est fait un ardent défenseur de la ruralité, soulignant toutes les résistances qui s'organisent face aux risques de désertification.

« Quand je me regarde, je me fais peur, quand je me compare, je me rassure », c'est autour de cette formule que le maire a exposé la situation de la commune.

La Poste continue d'adapter son maillage territorial à la baisse de la distribution du courrier, proposant aux communes différentes solutions alternatives, Agence postale, relais poste, maison de service ... De nombreuses communes ont franchi le pas, Lagarde-Enval résiste encore, mais pour combien de temps ?

Face à la désertification médicale, la commune semble mieux armée, la présence **d'un médecin, de deux cabinets d'infirmières, d'une pharmacie** constituant un élément très fort de l'attractivité de la commune. La **création d'un pôle santé** est un moyen de pérenniser cette situation : nous accompagnons les travaux d'agrandissement du cabinet du médecin par la construction d'une maison médicale qui permettra de regrouper les deux cabinets d'infirmières, et à la commune de disposer d'un local pour faire face à toute demande. Coût de l'investissement 150 000 € hors taxes, dont 40 000 € de subventions.

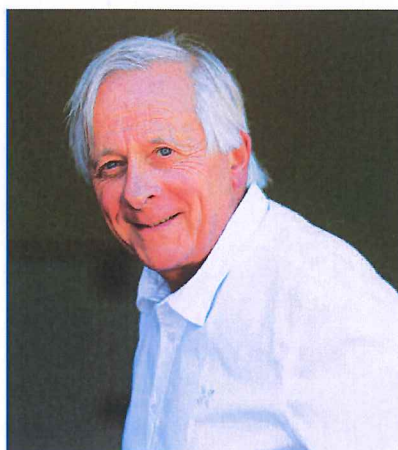
C'était un des engagements les plus importants du mandat...

Les finances sont de plus en plus tendues, avec une capacité d'autofinancement des dépenses d'investissement de plus en plus réduite, mais c'est le lot de toutes les collectivités en ce moment.

L'école communale continue d'avoir un traitement particulier, tableau interactif, city-stade, taux d'encadrement des activités.

Le maire a salué le **dynamisme des associations communales** qui animent la cité, se félicite des résultats du recensement qui fait apparaître un taux de progression sur les cinq dernières années de près de 8 %, un des plus importants de l'Agglo de Tulle, preuve, s'il en était besoin, de l'attractivité de la commune.

« Autant de raisons de croire en l'avenir... » Comme de coutume, la cérémonie s'est terminée autour d'un traditionnel buffet.



Au Conseil Municipal

Interconnexion réseau d'eau :

La Commune est alimentée par une unité de distribution unique, à partir du réservoir du Fauvillot. Le bilan besoin/ressource pouvant être légèrement déficitaire, notamment au mois d'août en raison de l'augmentation constante du nombre d'abonnés, la Commune a décidé la réalisation d'une interconnexion avec la commune de Sainte Fortunade.

Le projet établi par Socama, d'un montant de 78 800 euros HT est approuvé à l'unanimité, la commune sollicitant le Conseil Départemental pour une aide à hauteur de 25%.

Maison médicale :

Le Conseil Municipal accompagne la décision du médecin d'agrandir son cabinet médical par la construction d'un local destiné au regroupement des deux cabinets d'infirmières. Le projet établi par l'architecte, Mr Mouly, permettra à la commune de disposer d'un local supplémentaire.

La Conseil Municipal approuve le projet établi par l'architecte et adopte le plan de financement suivant :

Coût prévisionnel HT :	150 100 euros
Subvention Tulle Agglo :	20 000 euros
Subvention Conseil Départemental :	20 000 euros
Reste à financer : :	110 100 euros



Information : Commission publique

Mise en place d'une commission publique ayant pour but de faire l'inventaire des chemins ruraux afin de définir des itinéraires de randonnées sur la commune de Lagarde Enval. Cette commission est ouverte à tous :

**Jeudi 9 février 2017 à 18h30
A la mairie**

Le City Stade

Le lundi 14 novembre, à 14 heures a eu lieu l'inauguration du City Stade (terrain multisport) situé dans le bourg en présence du président de Tulle Agglo, Michel Breuilh; du conseiller départemental, Roger Chassagnard; du maire de la commune, Daniel Ringenbach; de ses conseillers municipaux, des représentants des associations, du personnel communal, des enseignants et bien sûr des enfants de l'école.

Enfants qui ont fait une belle démonstration de quelques utilisations possibles de ce lieu : course, football, basket, etc.

A l'issue de l'inauguration petits et grands se sont retrouvés dans la salle polyvalente où une collation a été servie.



Le Recensement



RECENSEMENT
de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Vous avez déjà reçu ou vous allez recevoir la visite de notre agent recenseur François Baratte. Nous vous demandons de lui faire le meilleur accueil possible. En effet, votre participation au recensement est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans la commune et ainsi de déterminer le montant de la participation de l'Etat à son budget.

Sur les traces de nos ancêtres à Lagarde-énval

Le point livres de Lagarde-Enval avait invité vendredi 9 décembre Chantal Sobieniak pour parler de l'émigration des habitants du plateau de Roche de Vic vers Cadix.

Une quarantaine de personnes a écouté le récit de ces migrants partis vivre des jours meilleurs vers ce port espagnol, plaque tournante, à l'époque, du transport maritime international. Anecdotes, projections de documents se sont succédées pendant près de deux heures. Les auditeurs ont pu découvrir la liste des habitants de Lagarde-Enval partis là-bas.

Un grand merci à Madame Sobieniak pour cette soirée passionnante. De nouvelles conférences historiques, toujours organisées par le Point Livres sont prévues début 2017.



Zoom sur les associations de Lagarde-Enval

ANCIENS COMBATTANTS

Le 15 novembre 2016, l'assemblée générale de l'association des Anciens Combattants de Lagarde Enval s'est tenue au « Gardillou ».

Cette réunion très particulière a vu la modification du bureau. En effet, après avoir tenu la présidence (la présidence d'honneur ou honoraire) de l'association depuis 35 années, Léopold VALERY a passé le flambeau. Pour continuer à exister, c'est Emile WOLF, jeune retraité, qui prend la relève.

La commune compte encore 14 membres dans son association. Les valeurs de notre histoire à travers notre village resteront présentes autour de son monument aux morts. L'enthousiasme des élèves et la présence des parents à l'occasion des cérémonies sont motivants pour les membres de l'association.

Léopold reste le président d'Honneur de Lagarde Enval et nous comptons bien pérenniser la tradition.

Les coordonnées du président :

Emile WOLF

Crumeyroles

19150 LAGARDE ENVAL

Tél : 09 82 21 21 15.



LE CLUB DES GARDILLOUS



Nous vous invitons à nous rejoindre. Nous nous réunissons les mardis au bar du Gardillou à partir de 14 heures. Si vous êtes intéressés par des jeux de cartes (belote, tarot, manille, rami...) ou de lettres (nous recherchons des joueurs de scrabble), venez nous rejoindre.

Nous comptons également organiser, toujours le mardi après-midi, des marches sur la commune, quand la météo nous sera favorable bien sûr. Nos réunions du mardi se terminent par un petit goûter.

Le club organise dans l'année des concours de belote, ainsi que des repas dansants, nous prévoyons également cette année une sortie à Lascaux IV, toutes activités auxquelles vous êtes cordialement invités.

La cotisation annuelle pour frais d'assurance et pour pouvoir bénéficier des tarifs préférentiels des membres du club aux différentes activités est de 16€ pour l'année.

Toute personne intéressée pour s'inscrire au club peut passer nous voir un mardi au Gardillou, ou se signaler à la mairie et nous prendrons contact avec elle.

La présidente du Club, Mme Danièle Loire



GYMNASTIQUE

L'association gymnastique de Lagarde Enval compte 28 adhérents pour la saison 2017.

L'animatrice intervient les **mardis de 20 h 00 à 21 h 00** et les **jeudis de 19 h 00 à 20 h 00**.

Les séances se déroulent dans une bonne ambiance. Depuis deux ans il a été mis en place des sorties marches (une par trimestre) qui ont lieu le samedi après-midi.

Des réunions plus conviviales sont organisées (galette des rois, repas annuel...).

Toutes personnes intéressées seront les bienvenues et pour tous renseignements peuvent contacter **Nicole au 07 86 09 14 09**.

LOTO

**Le samedi 11 février 2017
À l'espace polyculturel
à 20 h 00**

**Nous vous attendons nombreux
pour tenter votre chance afin de
gagner des lots exceptionnels
tel qu'un voyage d'une semaine
sur la Costa Brava, une caméra
de sport, une pompe à bière, ...
et bien d'autres lots.**

**Président : Stéphane Vivier
05.55.27.49.48**



**ASSOCIATION DES PARENTS
D'ÉLÈVES DE LAGARDE ENVAL**

PÉTANQUE

« Au revoir pétanque Lagarde Enval, bonjour Gardillous Pétanque

A l'issue de l'assemblée générale annuelle, l'ensemble des membres a décidé d'adopter une nouvelle dénomination du club de pétanque et ce afin de se rapprocher encore un peu plus de l'identité communale et associative. Lors de cette même assemblée il a été par ailleurs, envisagé pour 2018 de procéder au renouvellement des tenues sportives et notamment de fixer les nouvelles couleurs en correspondance avec l'écusson de la commune soit bleu, jaune et rouge.

Les résultats sportifs ont été conformes aux attentes, hormis les équipes seniors et vétérans qui n'ont pas pu accéder à la division supérieure. Le bilan financier est satisfaisant et l'organisation des manifestations par le club a été encourageante mais mérite encore de s'améliorer.

Pour l'année 2017

- Des nouveaux membres devant se joindre à nous et donc permettre un effectif plus étoffé (actuel 23 licenciés)
- Inscription aux championnats de 2 équipes seniors, une équipe féminine et une équipe vétéran et une femme à l'école de pétanque.
- Participation aux différents championnats régionaux départementaux ainsi qu'à la coupe de France et à la coupe de Corrèze
- Demande d'organisation de plateau des championnats des Clubs Seniors et Vétérans a été sollicitée auprès du comité.

Diverses manifestations sont déjà prévues :

- Concours officiels (24 juin en demi-nocturne et 30 juillet à 14 h),
- Concours de fêtes ouverts à tous (dates non déterminés), Lundi 14 août,
- Trophées M Verdier, Annie Peyrat, Pierre Vergne, 2 septembre.

Enfin, la pratique de la pétanque n'étant pas réservée qu'aux seuls licenciés, le principe des mini-concours à tous chaque Vendredi en soirée durant la période estivale, sera reconduit en 2017 (du 1er juin au 1er septembre à partir de 18h). Ils s'effectueront en doublettes constituées et ils seront dotés de lots chaque journée.

Alors, si vous souhaitez nous rejoindre autant pour une pratique assidue de la pétanque, que pour un moment de détente dans un cadre particulièrement agréable, n'hésitez pas à nous contacter.

Avec nos meilleurs vœux pour l'année 2017

CONTACTS

LEVET Jean Noël : 06.83.00.02.87

JACOB Patrick : 06.85.59.58.80

PUNNAREL Robert : 06.84.39.73.78



BAR ASSOCIATIF LE GARDILLOU

Inauguré le 6 Juin 2016, notre petit bar a connu les joies des grands événements sportifs. Toutes les générations confondues ont apprécié ces moments de convivialité. Notre animation du 15 Août avec Oxygène et l'A.P.E. a été un franc succès.

Nous continuons cette année avec toutes les compétitions sportives (affichage dans le Bourg).

Les associations ont pris l'habitude de s'y retrouver pour leurs réunions. (Ne pas oublier de réserver à l'avance !)

Des célébrations occasionnelles s'y sont déroulées le soir.

Rappel :

- Ce local appartient aux habitants de Lagarde Enval : chacun peut l'utiliser pour toute célébration compte tenu de la taille de la pièce.
- Toute proposition pour de nouvelles animations est la bienvenue.
- Déjà programmé, le carnaval des enfants le 25 Mars.
- L'adhésion coûte 5€ l'an. Contact : G. COURTOIS au 06.33.62.41.40

SOURIS VERTE

Atelier créatif du samedi ouvert à tous...

Venez nous rejoindre pour une après-midi de détente :

- 4 février : Art postal renseignements La secrétaire : tel : 05 55 40 61 65
- 25 février : Jeux de société d'ici et d'ailleurs... La présidente : **souris.verte19@orange.fr**

En mars rendez-vous à l'espace polyculturel pour le prochain spectacle de l'atelier théâtre

- Vendredi 10 mars, samedi 11 mars représentation à 20 h 30
- Dimanche 12 mars à 15h
- Sur réservation : tel : 06 09 52 93 51 ou messagerie : **souris.verte19@orange.fr**

Projet avril : comment fabriquer de la bière !

Ateliers réguliers informations sur le site de la Commune de Lagarde Enval

Rubrique : vie locale – associations : adresse internet : **<http://www.lagarde-enval.fr/>**

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

La société compte environ 75 adhérents. Elle participe aux différentes manifestations de la commune : à la fête du 15 août et au nettoyage des chemins ruraux avec les autres associations.

Le monde de la chasse est respectueux de la nature et de sa faune et contribue à la régulation des espèces.

Siège social : Chez Monsieur Arnaud ALLEYRAT – La Pampoulie -19150 LAGARDE ENVAL

Président et contact téléphonique : Monsieur Arnaud ALLEYRAT / 06 26 58 52 03

Statuts, règlement intérieur, actualités... consultables sur le site de la commune de LAGARDE ENVAL : Rubrique : vie locale – associations : adresse internet : **<http://www.lagarde-enval.fr/>**



Point-Livres

Le Point Livres de Lagarde-Enval organise
Le vendredi 3 mars à 20h30 à la salle polyvalente
Une conférence

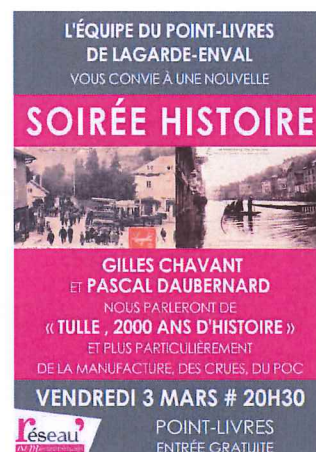
"Tulle, 2000 ans d'histoire"

De Gilles Chavant et Pascal Daubernard.

Trois sujets seront particulièrement abordés : le tacot,
les crues de la Corrèze et l'histoire de la Manufacture
d'Armes.

Entrée gratuite.

Venez nombreux !



Inscription et prêt gratuits

Accès au réseau de toutes les médiathèques de l'Agglo

Nouveaux horaires :

Mardi : 16h30 à 18h30 / Mercredi : 10h à 12h / Jeudi : 17h à 19h

Portage des livres à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer

Etat Civil

MARIAGES :

Charlotte BEGUIN et Anais WOLF le 16/07/2016

Mickael DICHAMP et Adeline BRENIER le 16/07/2016

Mickael DIAS DE OLIVEIRA E SILVA et Sabine JACOB le 23/07/2016

NAISSANCE :

FOUCHER Julia à Tulle le 07/10/2016

PASQUET Naïa à Tulle le 29/09/2016

FARGE Lola à Tulle le 31/05/2016

CHANLIAUD Gustave à Crumeyrolles – Lagarde Enval le 08/08/2016

DÉCÈS :

BONTEMPS Jean Baptiste décédé le 23/07/2016 domicilié à Ceaux

BARRE Léonie veuve BORIE décédée le 17/08/2016 domicilié Le Roc

COSTE Roger décédé le 20/09/2016 domicilié Le Bourg

ROMAIN Pierre décédé le 30/09/2016 domicilié à La Borie Haute

CLERGEAU Marie veuve LAGARDE décédée le 01/11/2016 domicilié à La Boudrie

GUITARD Gilles décédé le 24/11/2016 domicilié Les Jordes

PEZERE Marie Rose veuve BASSALER décédée le 20/12/2016 domicilié Le Bourg

PERMIS DE CONSTRUIRE :

SCI TALAYRACH : Agrandissement cabinet médical Le Bourg

TRONCHE Sabrina : Maison d'habitation Cotes Durand

Infos pratiques

HORAIRES

Possibilité si cas exceptionnel de prendre RDV avec le secrétariat de la Mairie en dehors des horaires d'ouverture au public.

Mairie Ouverture public

Lundi : 9h à 12h - 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : fermée

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h

Samedi : 9h à 12h

Tel : 05.55.27.13.68 / Fax : 05.55.27.33.06

Email : lagarde-enual@wanadoo.fr

Déchetterie de Puy Limond

Lundi : Fermée

Mardi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Contact : 05 44 40 60 57

La Poste

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Mercredi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30

Vendredi : 9h15 à 12h - 13h30 à 16h30

Samedi : Fermée

Pour les événements à venir ou ayant eu lieu, et qui nécessitent une information au niveau de la presse locale, nous vous invitons à prendre contact avec M. André VERNADAT, résidant sur la commune, qui est le correspondant chargé de communiquer à la presse les articles ou photos :

andre.vernadat@wanadoo.fr

+(33)6 76 70 23 82

Correspondante Vie Corrézienne : Martine BARATTE m.fialip.baratte@orange.fr

Pour toutes vos démarches administratives, penser à consulter le site internet « Service Public » le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr

La majorité des photos du bulletin municipal ont été prises par André Vernadat



